

avec ses anciens amis, qui ne lui pardonnaient point cette évolution si franche. Il les soutint avec tout le talent qu'on lui connaît, et avec l'énergie d'un convaincu. S'il ne put faire prévaloir son opinion devant ses électeurs, du moins, en face de l'opinion publique, il parut triompher sur toute la ligne. Et la meilleure preuve en est que ses plus obstinés contradicteurs furent bientôt parmi les premiers à imiter son exemple.

Plusieurs des considérations que fit alors M. Jacques Piou, sur l'attitude à prendre pour les catholiques de France, s'appliquent avec précision à la situation actuelle des catholiques du Canada français.

C'est ainsi que M. Piou écrivait, dans son journal *La Concorde*, qu'il fallait aux catholiques français... "dans la *république loyalement reconnue*, faire une politique nettement conservatrice et religieuse, d'où une majorité de gouvernement fût appelée à émaner dans l'avenir."

Au mot de république substituez parti ou organisation conservatrice, et vous avez toute la raison d'être de la "Ligue des Patriotes" canadiens-français.

A son ancien compagnon d'armes, le comte d'Haussonville, chef royaliste, qui lui reprochait ce qu'il osait appeler son abandon, Jacques Piou répliquait avec fermeté :

"La formation d'un parti conservateur qui, en dehors de toute préoccupation dynastique, se placerait sur le terrain constitutionnel, pour défendre les grands intérêts du pays, me paraît, à l'heure qu'il est, la meilleure sauvegarde des principes que nous défendons l'un et l'autre. Nous sommes venus à un moment où il ne peut s'agir ni de nos préférences, ni de nos sentiments, mais de nos devoirs seuls. Pour moi, j'ai la conviction qu'un parti qui entrera en lutte aujourd'hui avec la forme actuelle du gouvernement se condamnera à l'impuissance."

Si l'on remplace, en ces sentences, *préoccupation dynastique* par *souci des seuls intérêts matériels*, et la *forme actuelle du gouvernement* par la *conformation présente de nos partis politiques*, on trouve qu'il ne pourrait guère être rien écrit de mieux pour justifier la constitution de la "Ligue des Patriotes," dans le sens que nous avons proposé.

Jacques Piou fait ailleurs une objection sérieuse, qui vaut également contre le Centre catholique dont il a parfois été question chez nous, et il s'exprime comme suit, en réponse au correspondant d'un journal américain qui lui demande si les instructions du Pape tendent à la formation d'un parti catholique en France : "Un parti catholique, affirme-t-il, ne peut pas être, dans